

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS, COEUR DE DRÔME**

GUIDE

CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS





BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES CARTONNETTES



**JOURNAUX
MAGAZINES**



**COURRIERS
AUTRES PAPIERS**



SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS



POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES



SACHETS ET FEUILLE D'ALUMINIUM



BOUCHONS, COUVERCLES ET CAPSULES



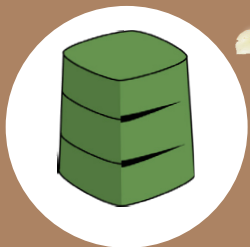


**BOUTEILLES
EN VERRE**

**POTS ET BOCAUX
EN VERRE**

**FLACONS
EN VERRE**

COMPOST



**QUAND TOUT EST TRIÉ
JE SUIS TOUTE PETITE !**



DÉCHETTERIE



BENNE À CARTON OU DÉCHETTERIE

PLIER



ASTUCES



- ✓ N'imbriquez pas vos emballages les uns dans les autres
- ✓ Videz le contenu des emballages
- ✓ Jetez les emballages, sans sac poubelle
- ✓ Apportez tous les cartons en déchetterie ou déposez-les, pliés, dans une colonne à carton.
- ✓ Ne rincez pas les emballages avant de les jeter

Déchetteries

Du 1^{er} septembre au 30 juin

Du 1^{er} juillet au 31 août

Horaires déchetteries	AOUSTE-SUR-SYE		CREST		SAILLANS	
	1/09 au 30/06	1/07 au 31/08	1/09 au 30/06	1/07 au 31/08	1/09 au 30/06	1/07 au 31/08
LUNDI	FERME		9h-12h 14h-17h	7h30-13h	FERME	
MARDI	9h-12h 14h-17h	7h30-13h	FERME		FERME	
MERCREDI	8h-12h 14h-19h	7h30-13h	14h-17h	7h30-13h	8h-12h 14h-17h	7h30-13h
JEUDI	FERME		9h-12h 14h-19h	7h30-13h	FERME	
VENDREDI	9h-12h 14h-17h	7h30-13h	14h-17h		FERME	
SAMEDI	8h-12h 14h-17h	7h30-13h	8h-12h 14h-17h	7h30-13h	8h-12h	8h-12h

Aouste-sur-Sye, rue du 19 mars 1962 / Crest, quai Pied Gai / Saillans, les Chapelains

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers. Cette carte d'accès, délivrée au siège de l'intercommunalité est réservée aux usagers résidant sur l'une des 15 communes membres du territoire.

Compostage

Composteur individuel !

Vous avez un jardin et vous habitez sur le territoire ? Procurez-vous votre composteur d'une valeur de 15 euros pour composter vos déchets organiques.

Le compostage est la solution parfaite pour valoriser vos déchets verts et faire le bonheur de votre potager. Il permet de réduire les déchets organiques, qui représentent 30 kg par an et par personne (restes de cuisine) soit 10 % de nos poubelles ménagères.

Pour obtenir un composteur faites votre demande à votre communauté de communes.

Composter à plusieurs !

La Communauté de communes s'engage dans le compostage collectif et propose aux habitants qui souhaitent s'engager d'équiper les sites.

Communauté de Communes du Crestois et du Pays
de Saillans - Cœur de Drôme
15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye
Tél. : 04 75 40 03 89 - accueil@cccps.fr - cccps.fr



Suivez-nous sur
les réseaux sociaux

